

Événement P.4

# Les maires du Rhône distingués le 16 septembre à Chassieu

# Trophées

**LE PROGRÈS** Mercredi 11 septembre 2024 - Ne peut être vendu séparément

Visite P.2-3

## Plongez au cœur des imprimeries du Progrès



Photo Joël Philippon

# Lumière sur les projets de nos communes!



Les remettants et les lauréats réunis l'an dernier sur scène avec des enfants lors de l'édition 2023. Photo Frédéric Chambert

Un événement organisé par



Partenaire fondateur



Partenaires majeurs



10-31-3546



## Trophées des maires du Rhône

# Les édiles du Rhône récompensés pour leurs actions

Le lundi 16 septembre, l'édition 2024 des Trophées des maires du Rhône se déroulera à l'imprimerie du Progrès à Chassieu. Cet événement annuel devenu incontournable est organisé par *Le Progrès*, avec le soutien actif de l'Association des maires de France 69.

Comme chaque année, ils sont de retour ! Les Trophées des maires du Rhône auront lieu lundi 16 septembre à l'imprimerie du Groupe Ebra du Progrès, qui organise l'évènement, à Chassieu. L'occasion de mettre en avant les initiatives des édiles du département et ré-

compenser les actions jugées les plus utiles et les plus impactantes dans un cadre exceptionnel. En effet, cette soirée immersive au cœur du quotidien *Le Progrès* aura plus particulièrement lieu dans la « Cathédrale », nom donné au hall de stockage des bobines de papier. Le lieu sera agencé spécialement pour l'évènement avec une scène qui permettra la mise en avant des différents lauréats et partenaires. Au total, ce sont sept trophées qui seront décernés aux élus lors de cette soirée :

- Trophée de la solidarité et de la citoyenneté ;
- Trophée du développement économique et du commerce ;
- Trophée de l'attractivité

du territoire ;

- Trophée de l'urbanisme ;
- Trophée de l'environnement ;
- Trophée de l'innovation ;
- Trophée de la commune rurale ;

### Un jury libre et indépendant

Pour cela, un jury, présidé par Patrick Maugé, directeur de l'évènementiel du Progrès, du Journal de Saône-et-Loire et du Bien Public, s'est réuni pour élire les lauréats. Il est également composé d'un représentant de l'Association des maires de France 69 qui soutient l'évènement, ainsi que d'un représentant de chacun des partenaires de cette édition 2024, à savoir le groupe SERL, LP Promotion, TotalEnergies, Colas et Axa. Ce jury se déclare libre et indépendant et a désigné les lauréats à la majorité des membres présents en son sein. Le jury veille également à la parité gauche/droite et à un équilibre entre les petites, les moyennes et les grandes communes. Les critères de sélection des lauréats sont les suivants :

- L'originalité et la durabilité de l'initiative ;
- L'impact visible de l'initiative (résultats concrets observés) ;
- Un projet exemplaire dans sa conception et sa réalisation ;



tion ;

• Un projet situé dans le Rhône ou dans la Métropole de Lyon (chaque arrondissement de Lyon est considéré comme une commune).

Les lauréats seront dévoilés lors de la soirée, trois communes finalistes par trophée seront conviées. Les trophées remis ont pour objectif de valoriser l'engagement et les actions des élus locaux au service de leurs administrés.

# 15

Il s'agira de la 15<sup>e</sup> édition des Trophées des maires du Rhône cette année du côté de l'imprimerie du groupe Ebra à Chassieu.



C'est à l'imprimerie du Groupe Ebra du Progrès à Chassieu qu'aura lieu l'édition 2024 des Trophées des maires du Rhône. Photo Joël Philippon

## Les 7 trophées décernés

### - Trophée de la solidarité et de la citoyenneté :

Ce trophée récompensera une commune ou une intercommunalité pour son action dans un ou plusieurs des domaines suivants : aide aux associations, soutien au bénévolat, encouragement de la solidarité de proximité et/ou intergénérationnelle, insertion sociale, prise en compte du handicap...

- Trophée du développement économique et du commerce : Ce trophée récompensera une commune ou une intercommunalité

pour son action dans le domaine économique : politique d'accueil, infrastructures...

- Trophée de l'attractivité du territoire : Ce trophée récompensera les initiatives visant à rendre attractif le territoire d'une commune ou d'une intercommunalité à travers ses infrastructures, ses équipements innovants, sa communication...

- Trophée de l'urbanisme : Ce trophée récompensera une commune ou une intercommunalité pour une réalisation dans le domaine de l'urbanisme



Les trophées de l'édition 2023 des Trophées des maires du Rhône. Photo Progrès/Frédéric CHAMBERT

me ou une réalisation particulièrement réussie par le premier des arts : l'architecture.

- Trophée de l'environnement : Ce trophée récompensera une commune ou une intercommunalité pour son

action dans le domaine de l'environnement.

- Trophée de l'innovation : Ce trophée récompensera une commune ou une intercommunalité pour son projet exemplaire en termes de performance environnementale, architecturale, sociale ou de gouvernance originale et efficace.

- Trophée de la commune rurale : Ce trophée récompensera une commune ou une intercommunalité de moins de 1 000 habitants qui œuvre pour son village.



Les lauréats et remettants de l'édition 2023 des Trophées des maires du Rhône ainsi que les jeunes du Conseil municipal des enfants de Mornant, au sein du théâtre Jean Carnet de Mornant. Photo Frédéric Chambert



L'édition 2022 des Trophées des maires du Rhône. Photo Progrès



L'édition 2019 des Trophées des maires du Rhône. Photo Progrès

## Le programme de la soirée :

- ▶ 19 heures : accueil des invités
- ▶ 19 h 30 : cérémonie de remise des trophées
- ▶ 20 h 45 : cocktail et réseautage
- ▶ 21 h 30 : visite de l'imprimerie
- ▶ 23 heures : fin de soirée.

# « Faire comprendre aux participants tout le processus de fabrication du journal »

**Interview de Didier Genvo, directeur technique du pôle Bien Public, Journal de Saône-et-Loire et Progrès du groupe Ebra.**

**Pourriez-vous nous présenter l'imprimerie du Progrès à Chassieu dont vous êtes le directeur technique ?**

« La mission de l'imprimerie est d'imprimer tous les soirs les journaux du Progrès, du Journal de Saône-et-Loire et du Bien Public. Cette mission démarre par la récupération des fichiers PDF et les transformer en fichiers imprimables. Ensuite, l'objectif est d'imprimer cela et mettre le tout à disposition du réseau logistique de distribution.

Nous sommes au total sur 23 éditions réparties sur les trois titres de presses. Nous démarrons le soir à partir de 22 heures et terminons entre 3 h 30 et 4 heures du matin la plupart des nuits. Les différentes

rédactions envoient leurs contenus tout au long de la soirée de manière échelonnée.

Le processus de fabrication pouvant générer divers aléas, cela peut engendrer des adaptations afin de respecter les délais pour la distribution. Nous nous devons d'être à l'heure puisque des retards peuvent engendrer des pertes de ventes de journaux durant la journée qui suit.

Pour cette partie distribution, nous avons les porteurs qui vont ensuite distribuer les journaux ainsi que les points de vente directement.

Il faut ajouter à ces contraintes horaires liées à la rédaction puis à la distribution d'éventuels problèmes techniques. Nous avons beaucoup de mécaniques avec du papier, de l'eau, de l'huile, de l'encre, de la pression d'air... Les machines sont en mouvement, donc il y a aussi des risques de casse, ce qui peut rajouter du stress. Il peut nous arriver de déci-



Didier Genvo, directeur technique du pôle Bien Public, Journal de Saône-et-Loire et Progrès du groupe Ebra. Photo Joel PHILIPPON

der de regrouper des éditions par moments car cela fait moins d'arrêts de machines, c'est un choix nécessaire qui arrive lorsque nous sentons que nous allons ensuite être en retard dans la distribution.

Ce sont parfois des sacrifices nécessaires.

Nous commençons les impressions de la Côte-d'Or et du Jura, qui sont les éditions les plus loin géographiquement, avant d'enchaîner avec les suivantes. Toute la nuit, des camionnettes évacuent au fur et à mesure les éditions, rien n'est stocké. »

**Combien de journaux par jour imprimez-vous ?**

« Nous imprimons environ 210 000 exemplaires de journaux par jour. Nous n'imprimons pas page par page, c'est tout le journal qui est tiré d'un coup. Ce sont des bandes de papiers qui sortent. C'est le jeu du passage du papier, du pliage et de la coupe et qui donnent ensuite le journal. »

**Lors de la soirée des Trophées des maires du Rhône, des visites seront organisées pour les participants ?**

« Nous possédons un hall

dans lequel nous mettons nos bobines de papier habituellement, que nous mettons à disposition de l'événementiel à l'occasion des Trophées des maires du Rhône. On va ensuite, après l'événement, organiser des visites rapides de l'imprimerie. Des groupes d'une quinzaine de personnes seront constitués et nous les accompagnerons sur toutes les étapes clefs de la fabrication du journal. On va aller du local papier au local encre, ensuite leur montrer où sont fabriquées les plaques, qu'ils puissent voir la rotative et les mener jusqu'à l'acheminement du journal. Il s'agira de visites assez rapides mais qui permettront de faire comprendre aux participants tout le processus.

On organise aussi des visites gratuites pour les personnes qui sont intéressées toute l'année. Il faut pour cela adresser un mail à [lrplecteurs@le-progres.fr](mailto:lrplecteurs@le-progres.fr). »



L'édition 2008 des Trophées des maires du Rhône. Photo Progrès



L'édition 2010 des Trophées des maires du Rhône. Photo Progrès



L'édition 2012 des Trophées des maires du Rhône. Photo Progrès



L'édition 2014 des Trophées des maires du Rhône. Photo Progrès



L'édition 2015 des Trophées des maires du Rhône. Photo Progrès



L'édition 2016 des Trophées des maires du Rhône. Photo Progrès



L'édition 2017 des Trophées des maires du Rhône. Photo Progrès



L'édition 2019 des Trophées des maires du Rhône. Photo Progrès

**Le Progrès / Trophée de la solidarité et de la citoyenneté**

# « La vie démocratique locale est une priorité de notre politique éditoriale »

Pour Xavier Antoyé, le rédacteur en chef du *Progrès*, l'organisation des Trophées des maires du Rhône répond parfaitement à la raison d'être du journal.

**C'est la 15<sup>e</sup> édition des Trophées des maires du Rhône. Que représente cet événement pour *Le Progrès* ?**

« Cet événement est la parfaite illustration de la raison d'être du Groupe Ebra, le groupe de presse auquel appartient *Le Progrès*, qui est la suivante : "Agir pour renforcer les liens de proximité et de confiance entre les acteurs de nos régions".

Cette raison d'être, nous l'avons concrétisée dans la charte éditoriale de notre journal qui édicte nos valeurs et nos pratiques professionnelles, en nous enga-

geant à exprimer dans nos contenus la vitalité et la diversité des territoires et des populations qui les composent. Que *Le Progrès* organise cet événement, les Trophées des maires, qui permet de mettre en lumière des réalisations innovantes et utiles des communes du Rhône, répond donc pleinement à l'ensemble de nos ambitions, nos exigences et donc notre raison d'être. »

**Comment ces exigences se traduisent-elles concrètement au quotidien pour les journalistes du *Progrès* ?**

« Dans le Rhône, cette année, la rédaction du *Progrès* a rédigé plus de 500 comptes rendus de conseils municipaux, plus de 150 comptes rendus de conseils communautaires et métropolitains.

Nous avons publié un peu

plus de 2 800 articles traitant de conseils municipaux et près de 900 sur les communautés de communes. Ces chiffres en témoignent : la vie démocratique locale est vraiment un enjeu central de notre politique éditoriale. »

**Cela répond-il à une attente de vos lecteurs ?**

« Absolument, la vie démocratique locale est d'ailleurs toujours dans le top 10 des sujets que notre lectorat souhaite lire. Par conséquent, cette exigence à porter le débat et la vie publique, en toute transparence, nous mobilise chaque jour afin de rendre toujours plus concrets les principes de notre charte éditoriale. Les lecteurs peuvent d'ailleurs consulter ces principes éditoriaux depuis chaque page de notre site internet [leprogres.fr](http://leprogres.fr). »



Xavier Antoyé, le rédacteur en chef du *Progrès*, invite les lecteurs à consulter les principes éditoriaux du journal sur son site internet [leprogres.fr](http://leprogres.fr). Photo Maxime Jegat

**ebra**  
GROUPE

**E**URO  
Légales

## Marchés publics

Agir en Proximité  
avec les acheteurs Publics et Privés

Publication des procédures  
Plateforme de dématérialisation

LE BIEN PUBLIC

LE JOURNAL  
de Saône-et-Loire

LE PROGRÈS

[leprogres.marchespublics-eurolegales.com](http://leprogres.marchespublics-eurolegales.com)  
[estbourgognemedia.marchespublics-eurolegales.com](http://estbourgognemedia.marchespublics-eurolegales.com)

## Association des maires du Rhône/Trophée de l'environnement

# « L'AMF est le partenaire historique pour l'organisation des trophées »

Claire Peigné, présidente de l'Association des maires du Rhône parle du partenariat historique noué entre l'association et *Le Progrès* dans l'organisation des Trophées des maires du Rhône. Mais aussi de l'importance de remettre un trophée comme celui de l'environnement.

## L'AMF69 soutient les Trophées des maires du Rhône. Pourquoi est-ce important de soutenir cet événement ?

« L'AMF69 est le partenaire historique du *Progrès* pour l'organisation des Trophées des maires du Rhône. Rassembler et fédérer les maires sont deux missions essentielles de l'association depuis 1923. Les Trophées des maires permettent de valoriser les initiatives locales et sont une source d'inspiration pour les autres communes, intercommunalités et la Métropole de Lyon. On a l'habitude de dire que seul on va plus vite, ensemble nous allons plus loin.

Cette année marque la quinzième édition qui se déroulera dans l'imprimerie du *Progrès*, notre hôte. Sa longévité prouve que c'est un événement phare pour nos adhérents. »

## Vous allez remettre le trophée de l'environnement. Qu'est-ce que cette distinction récompense



Claire Peigné, présidente de l'AMF69. Photo DR

### selon vous ?

« L'environnement ou la transition énergétique est une thématique essentielle pour les communes et intercommunalités. Elles sont aux avant-postes du développement harmonieux de nos territoires, tant pour le transport que les politiques d'urbanisme et d'aménagements, malgré un contexte fi-

nancier très tendu pour les collectivités locales.

La transition énergétique est la "mère" de toutes les politiques publiques menées localement. Face aux enjeux pour les territoires, les maires et présidents d'intercommunalité sont fortement mobilisés pour réduire les consommations énergétiques, réduire l'empreinte

carbone, augmenter la production d'énergies renouvelables, favoriser les mobilités.

Avec les autres collectivités (Conseil départemental, Métropole de Lyon, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes) et les services de l'État, les communes et intercommunalités travaillent ensemble au quotidien pour notre avenir. Ce travail commun est

« La transition énergétique est la mère de toutes les politiques publiques menées localement »

Claire Peigné, présidente de l'AMF69

essentiel pour relever les nombreux défis. »

### Quelle est l'actualité de l'AMF69 et quels sont vos engagements ?

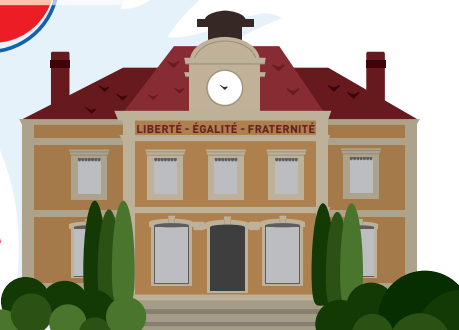
« Cette dernière année a été marquée par le centenaire de notre association et notre Congrès annuel à Caluire-et-Cuire en présence du Président de l'Association des Maires de France (AMF), David Lisnard. Nous sommes un véritable appui pour les maires, notamment pour décrypter des normes qui sont toujours plus nombreuses et complexes.

Dans le contexte institutionnel si particulier, les maires, élus préférés des Français, sont plus que jamais un pôle de stabilité pour les Français.

Nous sommes à leurs côtés pour les accompagner au quotidien. »



RHÔNE ET MÉTROPOLE DE LYON - ASSOCIATION DES MAIRES ET PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ



ASSOCIATION DES MAIRES DU RHÔNE ET DE LA MÉTROPOLE DE LYON ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ (AMF69)

Hôtel du Département du Rhône 29-31 cours de la Liberté  
69483 LYON Cedex 03

Tél. 04 72 61 72 47 - contact@amf69.fr - www.amf69.fr - f @AMF69

Groupe SERL/Trophée de l'urbanisme

# « Le reflet de la richesse et de la diversité des actions engagées »

Hélène Geoffroy, présidente de la SEM SERL et de la SPL MÉLAC, revient sur le partenariat noué entre le groupe SERL et les Trophées des maires du Rhône, et nous présente également son activité.

**Pourquoi est-ce que le groupe SERL a décidé de devenir partenaire des Trophées des maires du Rhône ?**

« Créé en 1957 par les collectivités, le Groupe SERL est historiquement à l'écoute et au service des besoins des élus locaux dans la concrétisation de leurs projets. Ces Trophées sont le reflet de la richesse et de la diversité des actions engagées jour après jour et qui touchent à la vie quotidienne de nos concitoyens. »

**Pourriez-vous nous en dire plus sur le groupe SERL ?**

« Le groupe SERL, c'est aujourd'hui 2 sociétés, la SEM SERL, avec ses deux filiales (SERL Immo et SERL Énergies), et la SPL MÉLAC œuvrant autour d'un même cœur de métier, l'aménagement urbain et la construction d'équipements publics ou privés.

Proposant des modes d'interventions très différents (mise en concurrence, régime de la quasi-régie, investissement sur fonds propres), la SEM SERL et la SPL MÉLAC sont deux opérateurs complémentaires dans les solutions qu'ils apportent aux élus et aux collectivités du territoire. »

**Quelles sont vos actualités ?**

« Cette année est marquée par la mobilisation de la SEM SERL dans la production de logements dans un contexte de crise et, parallèlement, la montée en puissance de la SPL Mé-



Hélène Geoffroy, présidente de la SEM SERL et de la SPL MÉLAC, mais aussi maire de Vaulx-en-Velin ainsi que vice-présidente de la Métropole de Lyon. Photo Groupe SERL

Le groupe connaît en parallèle une structuration plus avancée de ses engagements. Il déploie une politique RSE déclinant sa raison d'être, tant à travers ses démarches internes (pour lui-même et ses salariés) que sur les projets qui lui sont confiés (dès que cela est possible et pertinent). Son déploiement s'appuie tout d'abord sur une démarche innovation, structurée par et pour les projets, qui vient fonder l'évolution de ses pratiques et de ses offres. Elle repose également sur des dispositifs complémentaires venant renforcer son impact sociétal et environnemental : une feuille de route insertion, une politique d'achats socialement et écologiquement responsable, une feuille de route économie circulaire. La mise en place d'indicateurs extra-financiers complète notre dispositif. »

LAC.

Intervenant exclusivement pour le compte de ses actionnaires (Métropole de Lyon, villes de Lyon, de Villeurbanne, de Charly, de Saint-Romain-au-Mont-d'Or, de Sathonay-Camp, de Vénissieux, de Ge-

nay, de Rillieux-la-Pape et de Sathonay-Village, ainsi que de SYTRAL Mobilités), ce sont d'ores et déjà plus de 15 contrats qui ont été signés par cette société créée en 2023, principalement à ce stade pour des équipements publics.



**LE GROUPE SERL**

- 1 raison d'être :** Aménager et construire un cadre de vie de qualité avec les habitants, les usagers et les parties prenantes des acteurs des projets pour soutenir les transitions écologiques, sociales et économiques de nos territoires.
- 2 sociétés :** la SEM SERL, avec ses deux filiales, et la SPL MÉLAC, sur la base de différents modes d'interventions (mise en concurrence, régime de la quasi-régie, investissement sur fonds propres) proposent une ingénierie performante et de proximité.



**PLUSIEURS MÉTIERS ET EXPERTISES**

à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

- > L'aménagement (urbain et économique) et le renouvellement urbain,
- > La construction de bâtiments publics et privés (programmation architecturale, assistance à maîtrise d'ouvrage, mandat),
- > Via la filiale **SERL Immo** : investissement, portage et gestion de biens immobiliers,
- > Via la filiale **SERL Énergies** : développement et gestion de projets d'énergies renouvelables (photovoltaïques et géothermiques).

1. Aménagement urbain de l'écoquartier Monplaisir, pour le compte de la ville de Villefranche-sur-Saône (concession d'aménagement)
2. Développement de fermes photovoltaïques sur les aéroports de Bron et de Saint-Exupéry, pour le compte d'Aéroports de Lyon (assistance technique à maîtrise d'ouvrage)
3. Études de programmation des équipements scolaires de Chaponost, pour le compte de la ville de Chaponost (assistance à maîtrise d'ouvrage)



Mieux nous connaître  
[www.groupe-serl.fr](http://www.groupe-serl.fr)

LP Promotion / Trophée de l'urbanisme

# « Valoriser les actions des élus »

**Pierre Aoun, directeur général du Groupe LP Promotion, explique dans nos colonnes les raisons du partenariat entre son groupe et les Trophées des maires du Rhône, ainsi que l'activité de LP Promotion, son actualité et ses projets.**

**Pourquoi est-ce que LP Promotion a décidé de devenir partenaire des Trophées des maires du Rhône ?**

« Nous avons choisi de devenir partenaire des Trophées des maires du Rhône, en remettant le Trophée de l'urbanisme, afin d'affirmer notre engagement fort sur le territoire lyonnais, où nous nous sommes implantés depuis 2021. Ce partenariat est l'expression de notre volonté de participer activement à la vie locale et de soutenir les initiatives qui façonnent l'avenir de ce territoire. En tant que promoteur des territoires, il est primordial pour nous de travailler main dans la main avec les collectivités locales. Ce travail conjoint permet de développer des projets qui répondent aux besoins réels des habitants tout en respectant les spécificités locales. Les Trophées des maires du Rhône incarnent une occasion unique de valoriser les efforts des élus pour améliorer la qualité de vie de leurs concitoyens, et nous sommes fiers d'y apporter notre contribution. En soutenant cette initiative, LP Promotion réaffirme son engagement à être un partenaire de confiance pour le

développement harmonieux et durable des territoires, en particulier ici, sur le territoire lyonnais. »

**Pouvez-vous nous présenter le groupe LP Promotion et son activité ?**

« Le groupe, fondé il y a près de 30 ans à Toulouse, est un acteur majeur de la promotion immobilière en France, alliant expertise et engagement envers les territoires. Nous développons des résidences d'habitation et de services, couvrant l'ensemble du parcours résidentiel, de l'accession à la propriété aux résidences pour étudiants, jeunes actifs et seniors, ainsi que des espaces de coworking. Notre approche globale intègre la gestion et le syndic, garantissant ainsi une maîtrise complète des projets de leur conception à leur réalisation.

Avec un chiffre d'affaires de 256 millions d'euros en 2023 et près de 250 collaborateurs, le groupe continue de se développer sur l'ensemble du territoire national, avec neuf agences réparties en Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Pays de la Loire. Notre engagement en faveur de la responsabilité sociale et environnementale est au cœur de notre stratégie, comme en témoigne notre certification "Engagé RSE" obtenue en 2018 et notre passage en Société à mission en 2023.

Notre groupe se distingue par

sa capacité à proposer des solutions sur mesure, en réponse aux défis sociétaux et urbains actuels. Cette expertise nous permet d'accompagner les collectivités locales dans la création de projets qui répondent aux besoins spécifiques des habitants et des territoires. Plus qu'un simple promoteur, LP Promotion est un partenaire de confiance pour les élus, les collectivités et les habitants, engagé dans la transition sociale et environnementale.

Notre approche novatrice et notre savoir-faire éprouvé se reflètent dans notre filiale dédiée à la réhabilitation, Version Pierre, qui incarne notre vision d'une urbanisation durable, respectueuse du patrimoine et tournée vers l'avenir. »

**Quels sont vos actualités et vos projets ?**

« Cette année, l'actualité majeure du Groupe LP Promotion est incontestablement marquée par la création de notre filiale dédiée à la réhabilitation urbaine et patrimoniale, Version Pierre. Cette initiative s'inscrit dans un contexte où le marché de l'immobilier traverse des turbulences significatives, exacerbées par la hausse des taux d'intérêt, la mise en place de la ZAN qui nous oblige à construire la ville sur la ville, et une demande accrue pour des solutions de logements durables et responsables. Face à ces défis, LP Promotion a choisi d'accélérer sa diversification sur un métier qui fait partie intégrante de notre ADN : la réhabilitation.

Version Pierre est bien plus qu'une simple réponse aux tendances actuelles du marché ; elle incarne notre engagement à long terme pour la préservation de l'environnement, la sauvegarde du patrimoine, et la revitalisation des centres-villes. L'objectif est clair : réhabiliter des bâtiments existants plutôt que de les démolir, en valorisant l'histoire et l'architecture des lieux tout en y intégrant les exigences contemporaines en matière de confort et d'efficacité énergétique.

Nous avons déjà plusieurs projets emblématiques en cours, tels que la transformation de l'ancien Hôtel-Dieu à Montreuil-Fault-Yonne en résidence seniors. Ce projet, d'une grande complexité technique, a nécessité des opérations de désamiantage, de déplombage, et la création de nouveaux planchers, tout en préservant l'intégrité de l'enveloppe externe du bâtiment. Ce



**Pierre Aoun, directeur général du Groupe LP Promotion.**  
Photo LP Promotion

type de réalisation illustre parfaitement la vision de Version Pierre : conjuguer le respect de l'héritage architectural avec les exigences du développement durable.

Version Pierre se distingue par son approche holistique de la réhabilitation. Chaque projet est envisagé non seulement comme une occasion de préserver et de valoriser le patrimoine bâti, mais aussi comme un levier pour redynamiser des quartiers parfois laissés-pour-compte. Par exemple, la réhabilitation des Halles Amouroux à Toulouse, réalisée en co-promotion avec Nexity, est un projet qui vise à redonner vie à un site ferroviaire ancien en le transformant en halles artisanales et en logements. Ce projet ambitieux non seulement de réhabiliter un bâtiment, mais aussi de revitaliser l'ensemble de son environnement.

L'un des piliers fondamentaux de Version Pierre est son engagement pour une réhabilitation bas carbone. Dans le cadre de notre démarche RSE, renforcée par notre statut de Société à mission depuis 2023, nous mettons un point d'honneur à minimiser l'empreinte carbone de nos projets. Cela passe par l'utilisation de matériaux biosourcés ou recyclés, une analyse approfondie du cycle de vie des matériaux utilisés, et une conception biocli-

matique qui va au-delà des normes environnementales actuelles.

Notre approche se veut également locale et inclusive. Nous collaborons étroitement avec des artisans et entreprises locales, favorisant ainsi les circuits courts et soutenant l'économie locale. En outre, pour les projets comportant des espaces extérieurs, nous faisons appel à des écologues et paysagistes afin de garantir une intégration harmonieuse de la nature en milieu urbain, un enjeu crucial pour améliorer la qualité de vie des résidents et préserver la biodiversité en ville.

Avec Version Pierre, LP Promotion réaffirme sa volonté de s'inscrire dans une dynamique de développement durable, en transformant des espaces délaissés en zones vivantes et attractives, tout en respectant l'authenticité des bâtiments. Cette nouvelle filiale incarne notre vision pour l'avenir : un modèle de réhabilitation qui allie modernité et respect du patrimoine, et qui répond aux défis écologiques de notre époque. Nous sommes convaincus que Version Pierre jouera un rôle central dans le futur de l'urbanisme durable en France, en offrant des solutions qui conjuguent innovation, responsabilité environnementale et ancrage local. »



**La résidence Green Rock à Saint-Martin-d'Hères (38), en co-promotion entre LP Promotion et Neocity.** Photo LP Promotion



**TotalEnergies Proxi Sud-Est / Trophée du développement économique et du commerce**

# « Ces trophées nous permettent de mieux comprendre les attentes »

**Valérie Laugier, présidente de TotalEnergies Proxi Sud Est, rappelle l'importance de soutenir les Trophées des maires du Rhône, afin de « mieux comprendre les attentes des territoires ».**

**TotalEnergies Proxi Sud Est (T-PSE), filiale à 100 % de la Compagnie TotalEnergies, soutient les Trophées des maires du Rhône. Pourquoi est-ce important ?**

« Nous sommes un acteur local de proximité, implanté depuis plus de 210 ans sur la région Auvergne-Rhône-Alpes et leader de la distribution multi-énergies dans le grand quart Sud-Est de la France sur 24 départements. Notre filiale a à cœur d'aider financièrement les mairies dans leurs actions de transition énergétique au travers de Certificats d'Économie d'Énergie. Ces trophées, en en-

courageant des initiatives locales, originales et durables, nous permettent de mieux comprendre les attentes des territoires dans lesquels nous sommes présents pour pouvoir les accompagner le plus efficacement possible. »

**Vous allez remettre le Trophée du développement économique et du commerce. Qu'est-ce que ce trophée récompense selon vous ?**

« Depuis toujours le développement économique d'un territoire est lié à l'énergie disponible localement. Sans énergie, il n'y a pas de développement économique possible pour faire tourner les usines, avancer les engins agricoles, etc. Ce trophée est donc complètement lié à notre activité de distributeur d'énergie de proximité. Il permet de mettre en lumière les

meilleures initiatives économiques locales pour qu'elles se diffusent plus largement. »

**Quelle est l'actualité de TotalEnergies Proxi Sud Est et quels sont vos engagements ?**

« Labellisée AFNOR "entreprise engagée RSE" niveau exemplaire depuis cet été, notre filiale fait évoluer ses activités historiques vers les Biocarburants (HVO) et est également un acteur de référence sur les marchés Bois énergie (Pellets) et Certificats d'Économie d'Énergie. Nous lançons la construction d'un silo de pellets de bois sur le port autonome de Villefranche géré par la CCI Beaujolais qui devrait être opérationnel au printemps prochain. Cet investissement important nous permettra d'approvisionner en vrac nos clients de la région AURA et contribuer ainsi à décarboner davantage notre mix



**Valérie Laugier, présidente de TotalEnergies Proxi Sud Est.** Photo fournie

somation annuelle de 340 000 foyers.

En plus des actions destinées aux clients particuliers, notre filiale accompagne les entreprises et collectivités publiques dans le montage de leurs dossiers d'économies d'énergie pour obtenir des aides financières. Les sujets à traiter ne manquent pas que ce soit dans les entreprises au travers de la mise en œuvre du décret tertiaire (visant à réduire les consommations d'énergie primaire), que de l'État et des collectivités publiques au travers de la rénovation des passoires thermiques qui est un enjeu majeur, l'isolation des écoles et autres bâtiments érigée comme une priorité, la réduction des consommations sur l'éclairage public, sans oublier le changement des systèmes de chauffage au profit de nouveaux équipements décarbonés et énergétiquement plus sobres. »

énergétique.

En matière de Certificats d'Économie d'Énergie, depuis 2022, plus de 30 000 dossiers ont été traités par notre filiale, permettant d'économiser plus de 5 TWhc équivalent à la con-



**TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**  
dispositif CEE et aides financières

**Mairies, Collectivités publiques, Entreprises, Particuliers,**

Grâce à TotalEnergies, bénéficiez des **primes CEE**, véritable accélérateur pour la **rénovation énergétique** de vos bâtiments résidentiels collectifs et tertiaires !

TotalEnergies Proxi Sud Est est à l'écoute de vos projets de rénovation et vous **accompagne** financièrement dans la mise en œuvre de vos travaux d'efficacité énergétique.

**CONTACTEZ-NOUS !**  
**04 72 44 48 98**

 [économie.energie@pse.totalenergies.com](mailto:économie.energie@pse.totalenergies.com)



**TotalEnergies**  
Proxi Sud Est

## Colas France / Trophée de l'innovation

# « Chez Colas, l'innovation est une valeur qui fait partie de notre ADN »

**Christophe Simon, directeur régional Rhône chez Colas, parle du partenariat noué entre la société spécialisée en travaux publics et les Trophées des maires du Rhône. Il évoque aussi l'importance de l'innovation dans le monde entrepreneurial.**

## Pourquoi est-ce important pour Colas de soutenir les Trophées des maires du Rhône ?

« Il est primordial pour nous de soutenir et de valoriser les actions entreprises par les maires et les collectivités locales dans notre département. En tant qu'entreprise spécialisée dans la construction et l'entretien des infrastructures de transport, nous sommes profondément attachés à notre ancrage local. Avec plus de 600 collaborateurs répartis dans sept établissements de travaux, deux postes d'enrobés, une cen-

trale à béton, un laboratoire et une carrière, nous sommes présents et engagés sur le terrain.

En soutenant les Trophées des maires, nous souhaitons contribuer à la reconnaissance des initiatives et des projets innovants qui améliorent la qualité de vie des habitants et participent au développement de notre région. C'est notre manière de valoriser et de saluer le travail des maires et de leurs équipes, qui œuvrent chaque jour pour faire progresser notre territoire. »

## Vous allez remettre le Trophée de l'innovation. Pourquoi ce domaine est important pour vous ?

« Chez Colas, l'innovation est une valeur qui fait partie de notre ADN depuis plus de 90 ans.

Nous avons à cœur d'investir continuellement dans de nouvelles technologies et solutions afin d'améliorer la sécurité, l'ef-



Christophe Simon, directeur régional Rhône chez Colas.  
Photo DR

ficacité et la durabilité de nos infrastructures de transport.

En tant que partenaire des Trophées des maires, nous sommes particulièrement honorés de remettre le Trophée de l'innovation. Cela nous permet de mettre en avant les projets et les initiatives qui repoussent les

limites et apportent des solutions innovantes aux défis rencontrés par nos infrastructures. »

## Quelle est l'actualité de Colas et quels sont vos engagements ?

« Dans notre département,

nous anticipons une activité dynamique dans le domaine des travaux publics, tant pour la fin de cette année que pour l'année 2025. De nombreux projets sont prévus, tels que le développement de transports en commun en site propre, la création de voies cyclables et la requalification des voiries. Chez Colas, nous sommes à l'écoute des besoins et des attentes de nos clients, des usagers et de nos partenaires. Nous mobilisons notre savoir-faire et notre capacité d'innovation pour concevoir et réaliser des infrastructures performantes et responsables.

Nous nous engageons activement dans les enjeux de décarbonation, de développement durable, de désimperméabilisation et de lutte contre les îlots de chaleur. Ces sujets sont au cœur des préoccupations de nos concitoyens, et nous avons ainsi développé de nombreuses solutions pour y répondre. »



WE OPEN THE WAY

## COLAS OUVRE LA VOIE VERS UN MONDE PLUS RESPONSABLE !

- » Découvrez nos solutions : bas carbone, drainantes, permettant de lutter contre les îlots de chaleur...
- » Découvrez toutes nos expertises : construction et entretien des routes, génie civil, terrassement...
- » Pour les professionnels et les particuliers

Retrouvez tous nos établissements :



**PROXIMITÉ ET RÉACTIVITÉ,**  
Un projet ? Une question ? Contactez nous !

[www.solutions-colas.com](http://www.solutions-colas.com)

# Si c'était à refaire, ce serait plus vert.

## Garantie Verte AXA<sup>(1)</sup>

**AXA finance jusqu'à 50 000 €<sup>(2)</sup> supplémentaires  
si la rénovation de votre bien suite à un sinistre  
respecte des normes plus écologiques et plus durables.**



(1) Pour plus d'informations sur la « Garantie Verte », rendez-vous sur <https://axalive.fr> – Communiqué de presse du 19 février 2024.

(2) Suite à un sinistre garanti (événements climatiques, catastrophes naturelles et incendie), AXA France finance jusqu'à 50% du surcoût lié aux équipements verts, limité à 10% du montant total du sinistre avec un plafond de 50000€. Sous réserve d'acceptation de l'expert sur l'éligibilité des travaux envisagés et à condition que l'assuré participe à hauteur du même montant qu'AXA France dans les travaux.

AXA France IARD • AXA Assurances IARD Mutuelles • Entreprises régies par le code des assurances. © Christopher Anderson.

# ORGANISATEUR

D'ÉVÉNEMENTS

*impact +*

Nous imaginons et concevons des expériences événementielles sur-mesure, à **impact positif**, pour créer des moments de rencontres et d'échanges, **uniques et engageants**, autour de vos valeurs, de votre marque ou de votre entreprise.

SOIRÉES D'ENTREPRISE, CONVENTIONS,  
CONFÉRENCES, CONGRÈS, TEAM-BUILDING,  
ACTIVATION DE PARTENARIATS, ANIMATIONS...

Pour tout savoir sur nous



Anney • Avignon • Dijon • Grenoble • Lyon • Metz • Nancy • Paris • Strasbourg

[www.ebra-events.com](http://www.ebra-events.com)

**ebra**  
EVENTS